

POLE ENFANCE
RESTAURANT SCOLAIRE
ACCUEIL PERISCOLAIRE
ACCUEIL DE LOISIRS DU MERCREDI

**Informations Inscriptions
Rentrée 2024/2025**

Madame, Monsieur,

Votre enfant va être inscrit à l'école de la Riotte de Thil pour l'année scolaire 2024/2025.

Le Pôle Enfance communal gère les services d'accueil périscolaire, d'accueil de loisirs du mercredi et le temps de restauration scolaire.

Les inscriptions se font par voie dématérialisée, sur le « portail familles » accessible sur le site internet de la Mairie de Thil <https://www.thil.fr/>.

Je vous invite à préparer le dossier d'inscription suivant :

- La fiche de renseignements complétée :
- ✓ Une seule fiche par famille,
- ✓ En cas de séparation, les parents peuvent demander une inscription et une facturation séparées. Chacun d'eux doit remplir cette fiche de renseignements. **En cas de garde alternée, merci de prendre contact impérativement avec le coordonnateur du Pôle Enfance.**
- La fiche sécurité /sanitaire de liaison (1 fiche par enfant)
- Fournir une attestation d'assurance à responsabilité civil

Ces documents sont disponibles sur le site internet de la Mairie de Thil <https://www.thil.fr/>

Ce dossier devra être déposé complet au Pôle enfance à la mairie **impérativement avant le 17 mai 2024.**

Une fois votre dossier enregistré par le Pôle enfance, vous recevrez par mail vos identifiants pour vous connecter au portail famille.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Sélim Bendoula au 06 60 30 67 32 ou par mail pole.enfance@thil.fr

Veuillez agréer, Madame, Monsieur mes sincères salutations.

Thil, le 10 avril 2024
Elisabeth Buonomo
Adjointe aux affaires scolaires